



**Vous avez un projet ?
 Simply une idée de projet ?
 Renseignez-vous dès maintenant !**

Syndicat Mixte du Pays Lédonien

65 rue Bercaille - 39000 Lons le Saunier
 Tél : 03 84 24 46 06 - Fax : 03 84 47 00 29
 e-mail : pays.ledonien@cc-lons-le-saunier.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur le programme,
 pour connaître les possibilités de financement de votre projet.
 Nous vous accompagnerons, dès l'élaboration de votre projet
 et tout au long des démarches pour votre demande de subvention LEADER.

Création et Impression : M&PAGES 03 84 46 14 14

L'Europe s'engage sur le Pays Lédonien territoire LEADER

LEADER
 permet au
 Pays Lédonien
 de soutenir
 vos projets entre
 2009 et 2013

Vous avez un projet ?



Mise en valeur
 des patrimoines,
 des ressources locales...



LEADER, un programme européen pour VOS projets de territoire

Votre projet vise à...



Vers une économie des patrimoines

Soutenir des projets basés sur la coopération avec d'autres territoires, une volonté forte du programme LEADER.

Des modalités particulières d'aide sont mises en place pour favoriser des projets menés en coopération avec des territoires en dehors du Pays Lédonien.

... AXE 1 - Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel identitaire

• Préserver et mettre en valeur les patrimoines

Pour conserver et faire connaître les richesses patrimoniales naturelles (paysage, biodiversité, géomorphologie, ...) et culturelles (savoir-faire, traditions, patrimoine bâti, ...)

Quelques idées : conservation et réhabilitation du patrimoine naturel identitaire (cépages, étangs...), du patrimoine lithique remarquable, création de supports de sensibilisation (conférences/débats, actions d'éducation et de découverte, expositions, manifestations...)

• Faciliter la gestion de l'espace et du patrimoine

Pour accompagner les décideurs (publics et privés) dans la valorisation des patrimoines en tenant compte des préoccupations environnementales

Quelques idées : gestion durable de l'enrichissement, création d'outils de conseil (charte paysagère, guide-conseils, conférences, formations...)

... AXE 2 - Développer l'attractivité touristique du territoire

• Développer des outils de promotion touristique

Pour mieux accueillir et informer

Quelques idées : des équipements sur sites patrimoniaux à intérêt touristique pour accueillir et pour promouvoir le territoire (relais vélos sur les voies vertes, points de vente-accueil, aménagement de sites pour personnes à mobilité réduite, ...)

Quelques idées : utilisation de supports de découverte innovants (technologies de l'information et de la communication, ...), élaboration de produits touristiques à l'échelle du Pays Lédonien, ...

• Coopérer et s'organiser entre structures de tourisme

Pour professionnaliser et s'organiser entre acteurs, autour des Offices de tourisme du territoire

• Développer des outils d'animation et de commercialisation touristique

Pour mieux mettre en marché nos richesses patrimoniales

... AXE 3 - Mettre en marché localement les produits agricoles

• Développer des filières de commercialisation, notamment avec la restauration collective

Pour consommer des produits locaux, pour vendre localement ses productions, pour de meilleurs rapports entre producteurs et consommateurs

Quelques idées : regroupement de producteurs et/ou de consommateurs pour développer de nouvelles formes de commercialisation locale, amélioration de l'accompagnement par les collectivités de tels projets, campagnes de communication auprès du grand public ou des producteurs, ...

QUELLES EXIGENCES CONCERNANT LE PROJET ?

Le projet s'inscrit dans l'un des 3 axes.

Le programme favorise :

- ✗ le caractère innovant, concernant la finalité du projet ou les moyens utilisés,
- ✗ la gestion du territoire par les acteurs locaux eux-mêmes, grâce à un partenariat entre structures publiques et privées pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet.

POUR QUI ?

Les porteurs de projets publics comme les porteurs de projets privés : collectivités, associations, organismes publics, agriculteurs, propriétaires privés, ...

En fonction des thématiques, la liste des bénéficiaires possibles peut varier.

QUELLES POSSIBILITÉS D'AIDE ?

Une enveloppe de 1,5 Million d'euro de l'Europe (FEADER), accompagnée de plus de 700 000 € de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général. LEADER peut apporter jusqu'à 55% de la dépense publique totale sur le projet.

En fonction des axes, peuvent être financées des dépenses de :

- ✗ études préalables de faisabilité, opportunité,
- ✗ investissement,
- ✗ ingénierie, animation,
- ✗ communication, information, promotion.

La demande d'aide doit être faite avant le démarrage du projet. Prenez contact avec le Pays Lédonien dès l'élaboration de votre projet.